



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation nationale
107 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 06 09/10

Paris, le 28 septembre 2009

Monsieur le Ministre,

Le SE-UNSA tient à attirer votre attention sur le dispositif national d'évaluations des acquis des élèves de CE1 et CM2 mis en œuvre pour la première fois lors de la précédente année scolaire. Nous considérons qu'il ne peut être reconduit à l'identique en 2009/2010.

Vous le savez, ce dispositif, organisé sans aucune concertation préalable, a fait l'objet de très vives critiques de la part des enseignants et de leurs organisations syndicales et cela pour quatre raisons principales :

- Des objectifs multiples, confus et contradictoires,*
- Une date de passation incohérente pour l'évaluation CM2,*
- Un codage binaire des items inadapté au repérage des difficultés,*
- Le risque d'établissement d'un palmarès de classement des écoles.*

Malgré les pressions hiérarchiques et en dépit des incitations financières, les consignes syndicales, lancées notamment par le SE-UNSA, ont été largement suivies dans les écoles. Une telle mobilisation ne peut être ignorée.

Le SE-UNSA n'est pas hostile, par principe, aux évaluations. A l'évidence, celles qui ont été proposées doivent être revues.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, d'engager rapidement une concertation pour construire un outil d'évaluation permettant une régulation effective et efficace des enseignements et garantissant véritablement la confidentialité des résultats, cela dans le souci de la réussite de tous les élèves.

Vous avez exprimé, à plusieurs reprises, votre intention de mener un dialogue constructif avec les enseignants et leurs organisations représentatives. Nous considérons que ce dossier constitue une réelle occasion de le faire sur un sujet éducatif important.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général